L'association Trait d'Union, gestionnaire de 4 micro- crèches et 3 centres de loisirs située en Sud Lozère (48) dans les Cévennes cherche :

Un(e) Référent(e) Technique pour micro crèche

Educatrice de Jeunes Enfants, puériculteur(rice), infirmier (e) autre avec expérience Petite enfance….
CDI, Contrat 35h hebdomadaire à partir du 1 juillet 2023
Rémunération : 15,3225 horaire brut /heure **(**selon CCN 4 juin 1983) pour EAJE
Indice 485

La Lozère, c'est le pays des grands espaces en effet c'est un département très peu peuplé, terre idéal pour la pratique de diveres activités sportives et culturelles dans des paysages uniques. Le sud Lozère se situe dans le Parc national des Cévennes et compte plusieurs lieux et traditions classés au patrimoine mondiale de l'Unesco. Pour en savoir plus sur la Lozère : lozerenouvellevie.com, lozere-tourisme.com

Sous l'autorité de la directrice associative et sous la supervision de la coordinatrice enfance jeunesse, dans le respect du projet d'établissement et du règlement de fonctionnement des structures Micro crèche « Les Loustics » à St. Etienne Vallée française et micro crèche « Les Pitchouns » à Ste Croix Vallée Française, le/la Référent(e)Technique a sous sa hiérarchie l'ensemble du personnel des micro-crèches de son secteur d'activité.
L'équipe de l'ensemble des crèches est constituée de 6 salariés.

MISSIONS

La référence technique des 2 microcrèches :

- **Exécution du budget prévisionnel courant annuel et transmis par la directrice associative**

  - ✔ Suivi des dépenses courantes ;
  - ✔ Suivi des besoins d'investissements et CEL : recherche et proposition de devis en lien avec la coordinatrice ;
  - ✔ Gestion des stocks et commandes.

- **Gestion du public accueilli : familles et enfants**

  - ✔ Recueil des inscriptions et accueil des familles ;
  - ✔ Attribution des places en lien avec la coordinatrice ;
  - ✔ Suivi du dossier « enfant » : État civil des parents, adresse, contacts téléphonique et mail, état civil et date de naissance de l'enfant, autorisations pour l'enfant, autorisation de consultation CDAP ou avis d'imposition N-2, aptitude à la vie en collectivité et vaccinations obligatoires ;
  - ✔ Établissement et suivi des contrats d'accueil ;
  - ✔ Pointages mensuels et facturation ;

- ✔ Gestion du planning « enfants » ;
- ✔ Organisation de l'accueil : mise en œuvre du projet éducatif et pédagogique, application du règlement de fonctionnement ;
- ✔ Implication des parents dans la vie des EAJE et de l'association ;
- ✔ L'accompagnement à la parentalité.

■ **Management pédagogique des équipes**

- ✔ Être garant de l'application du projet éducatif et pédagogique par les équipes ;
- ✔ Être garant de l'application du règlement de fonctionnement par les équipes ;
- ✔ Assurer le suivi et l'application des différents protocoles par les équipes : protocoles médicaux et d'entretien des locaux, mise en sûreté, évacuation, sécurité dans les locaux, hygiène alimentaire et dans les soins ;
- ✔ Assurer l'accueil des nouveaux salariés ou des remplaçants (mise à disposition des textes et documents cadres, du livret d'accueil du salarié, des clés) ;
- ✔ Assurer l'accueil et le suivi des stagiaires (transmission des conventions à la direction, planning, objectifs de travail, validation du stage).

■ **Animation des équipes**

- ✔ Rédaction, suivi, évolution, évaluation et mise en œuvre du projet d'établissement ;
- ✔ Coordination des deux équipes ;
- ✔ Mise en place et animation des réunions d'équipes ;
- ✔ Encadrement en direct sur le terrain dans la prise en charge des enfants.

■ **Partenariat avec les organismes et services extérieurs en lien avec la coordination Petite Enfance gérée par l'association**

- ✔ Partenariat institutionnel en lien avec la coordinatrice Petite Enfance : CCSS de la Lozère, MSA du Languedoc, Direction Enfance Famille, Communauté des Communes, maires des communes d'implantation des microcrèches ;
- ✔ Réunions des directeurs-trices de crèches avec la Direction Enfance Famille ;
- ✔ Autres partenariats : écoles maternelles (passerelles, etc), Service de Protection de l'enfance, CAMPS/ CATTP, associations ;
- ✔ Partenariat avec l'accueil de loisirs géré par l'association Trait d'Union ;
- ✔ Relation avec le référent santé des micro-crèches ;
- ✔ Recherche intervenants extérieurs en lien avec la coordinatrice (animation sur les microcrèches).

L'accueil sur le terrain :

- ✔ Accueil des familles et enfants au quotidien ;
- ✔ Supervision des adaptations ;
- ✔ Prise en charge des enfants au sein des microcrèches ;
- ✔ Observation et suivi des enfants ;
- ✔ Missions de prévention auprès des enfants accueillis.

L’interface avec la directrice et la coordinatrice :

- ✔ La transmission des tableaux de suivi du temps de travail des salariés à la directrice (heures faites, absences, remplacements, planification congés) ;
- ✔ la gestion opérationnelle des remplacements, en lien avec la directrice ;
- ✔ Le traitement des données d’activité en lien avec la coordinatrice ;
- ✔ la transmission d’informations des actions menées sur l’année en vue de l’établissement du rapport d’activité par la coordinatrice ;
- ✔ Le suivi des besoins de formation des équipes avec la coordinatrice et la directrice ;
- ✔ Transmission des informations sur les données d’activité et la fréquentation des microcrèches à la coordinatrice.

La délégation des fonctions :

En cas d’absence (congés annuels, congés conventionnels et arrêt maladie de courte durée), la référente technique délègue ses fonctions d’encadrement de l’accueil des enfants et des familles et le management des équipes à une personne diplômée (EJE, ES, par délégation une personne CAP AEPE).

La référente technique du 2e secteur assure la continuité de la responsabilité de l’établissement.

Pour assurer ces missions, les **diplômes**, **savoir, savoir-faire et savoir-être** requis sont :

Diplômes :

- Diplôme d’État éducateur de jeunes enfants niveau III ou diplôme d’État de puériculture niveau II ou diplôme d’État d’infirmier niveau II (ou autre diplôme sur dérogation du service Enfance Famille) ;
- Diplôme du PSC1 ;

Savoirs :

- Connaissance du développement de l’enfant de 0 à 6 ans et connaissances en pédiatrie ;
- Maîtrise du partenariat institutionnel et des écrits institutionnels ;
- Connaissance de la gestion administrative de base des EAJE ;
- Connaissances des protocoles en EAJE (santé, hygiène, normes HACCP...)
- Connaissances des dynamiques de groupes et aptitudes au management participatif ;

Savoir-faire :

- Adaptabilité face aux situations d’urgence ou imprévues
- Prise de recul et distanciation dans la gestion des émotions
- Aptitude à l’animation d’une équipe
- Aptitude à gérer des conflits
- Aptitudes rédactionnelles
- Aptitude à la prise de décisions
- Communiquer avec les outils de la CNV

Savoir-être :

- Posture d'autorité
- Sens de l'accueil, de l'écoute et de la négociation
- Capacité à prendre des décisions

L'indice de base retenu pour la **mission de référence de site**, avec un diplôme d'État niveau III d'Éducateur de Jeunes Enfants est 485 selon la Convention Collective Nationale des Acteurs du Lien Social et Familial du 4 juin 1983 :

- Formation requise : 177
- Complexité de l'emploi : 88
- Autonomie : 32
- Responsabilités financières : 29
- Responsabilités humaines : 32
- Responsabilités de la sécurité et des moyens : 36
- Incidence : 57
- Nature des échanges : 18
- Difficultés : 16

Contact :
Association Trait d'Union, Mme. Christel Fratto
assotraitdunion@orange.fr

06 89 92 63 23